

Rapport sur l'entretien entre le Général de Gaulle et Fernando María Castiella (5 septembre 1959)

Légende: Rapport sur une réunion qui s'est tenue le 5 septembre 1959 entre le Général de Gaulle, président de la République française, et Fernando María Castiella, ministre des Affaires étrangères espagnol, définissant leur position respective sur le Maroc et l'Algérie.

Source: Historical Archives of the European Union, Florence. MAEF-9.55 05/09/1959.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/rapport_sur_l_entretien_entre_le_general_de_gaulle_et_fernando_maria_castiella_5_septembre_1959-fr-0400d240-2fda-4cc0-8a7f-861380fd1057.html

Date de dernière mise à jour: 21/12/2013

5 Septembre 1959

TRÈS SECRET

90

ENTRETIEN ENTRE LE GENERAL DE GAULLE
ET MONSIEUR CASTIELLA,
LE 5 SEPTEMBRE 1959

M. Castiella indique au Général de Gaulle, en commençant, qu'il est chargé par le Général Franco de faire part au Général de son admiration et de son désir que les contacts entre les deux pays se multiplient.

Puis, M. Castiella souligne le grand effort économique entrepris par l'Espagne pour améliorer sa situation et pour lui permettre de participer aux organisations internationales.

Abordant ensuite le problème du Maroc, le Ministre des Affaires Etrangères d'Espagne signale que son gouvernement, qui entretient 10.000 hommes au Maroc, sans compter les effectifs stationnés dans les Presides, a l'intention de réduire ce chiffre à 5.000 hommes. Il demande si cela gênera la France.

Le Général de Gaulle répond que la France n'a pas l'intention d'augmenter ses effectifs stationnés au Maroc, bien au contraire, et que, dans ces conditions, cela ne nous gênera pas.

M. Castiella exprime au Général son voeu de voir la France soutenir l'Espagne face aux revendications marocaines

.../..

- 2 -

au Sahara. Puis il mentionne la question du minerai de fer de Fort Gouraud et souligne que le Gouvernement espagnol souhaite vivement que la ligne de chemin de fer aboutisse à Villa Cisneros. Cette formule, précise-t-il, aurait l'avantage d'associer les deux pays dans un contrôle commun de la ligne et dans une bonne exploitation de l'entreprise.

Le Général de Gaulle n'a pas pris position à ce sujet.

M. Castiella en vient à parler de Ferhat Abbas et du FLN. Il signale au Général que Ferhat Abbas avait demandé à faire un séjour en Espagne pour faire soigner son fils par un spécialiste des yeux de Barcelone. Comme la France avait fait objection à ce que l'Espagne admette le séjour de Ferhat Abbas sur son territoire, le Gouvernement de Madrid a prié le leader F.L.N. de s'en aller.

D'autre part, poursuit M. Castiella, le FLN a demandé au Gouvernement espagnol l'autorisation d'imprimer en Espagne ses tracts et son matériel de propagande, en offrant un paiement en dollars, très avantageux. Enfin, le Général Franco a reçu, il y a quelque temps, la visite du Général Meziane qui lui a demandé de livrer des armes à l'armée marocaine, à des conditions très avantageuses pour l'Espagne (paiement en dollars, dont l'Espagne a un grand besoin). Le Général Franco a demandé à son interlocuteur s'il pouvait lui donner sa parole

.../..

- 3 -

d'honneur que les armes qui seraient ainsi livrées n'auraient point d'autre destinataire que l'armée marocaine. Le Général Meziane s'est déclaré hors d'état de donner cette assurance.

Dans ces conditions, a poursuivi M. Castiella, le Gouvernement espagnol attend évidemment de la France qu'elle révise sa position à l'égard des émigrés espagnols en France qui font de l'agitation politique et syndicale, etc.. Si l'Espagne est aussi négative à l'égard du FLN, a poursuivi M. Castiella, la France doit l'aider également à l'égard des émigrés espagnols en France. Ce point de vue est vigoureusement et lourdement appuyé par M. de Casa Rojas.

Le Général de Gaulle répond à M. Castiella qu'il ne peut accepter que l'on établisse une comparaison entre les émissaires du FLN et les émigrés espagnols en France, et cela pour deux raisons :

- la première raison, est que le FLN est en insurrection ouverte contre la France, qu'il tue des soldats français, qu'il égorge ses frères musulmans, qu'il perpètre des attentats en France et qu'il s'en est même pris à la personne d'un membre du gouvernement français. Tel n'est point le cas des émigrés espagnols qui n'assassinent personne.

- la deuxième raison, c'est que le gouvernement espagnol en exil, bien qu'il ne soit plus le gouvernement de l'Espagne - et la preuve, dit le Général à M. Castiella, c'est

- 4 -

que vous êtes ici en ce moment - l'a été dans le passé, ou qu'il procède d'un gouvernement qui a été reconnu par le monde entier et "sous l'autorité duquel" dit le Général à M. Castiella "vous étiez vous-même". Cette situation n'a aucun rapport avec celle de M. Ferhat Abbas qui n'a jamais été le gouvernement de l'Algérie, et qui l'est aujourd'hui moins que jamais. Dans ces conditions, le Général n'admet pas que l'on établisse une comparaison entre les deux choses.

Le Général a clos là-dessus l'entretien qui s'est terminé par les amabilités d'usage./.